



RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira à **Mairie**, le **22 octobre 2025**, à **20H30**.

Affiché le 16/10/2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- 01 - Modification des statuts de la FDEE 19
- 02 - Convention d'entretien des chemins de randonnées
- 03 - Convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines
- 04 - Participation de la commune de St Cyr la Roche aux frais du RPI (enfants scolarisés à Vars)
- 05 - Modification des tarifs des concessions funéraires et suppression de la conversion des concessions centenaires en concessions perpétuelles
- 06 - Questions diverses

Le Maire, Mme Nelly DUFFAUT



